

Découverte de Vancouver et Victoria et croisière en Alaska à bord du Celebrity Infinity

Départ garanti : la certitude de partir!

Groupe accompagné : nous prenons soin de vous!

Pays
extraordinaires

Découvertes
inédites



Croisière
de catégorie
supérieure



25 juin au 5 juillet 2015

Incluant des tours de ville de Vancouver
et de Victoria!



Obtenez des milles de récompense AIR MILES^{md} chez Club Voyages.

club  **voyages**

groupes

www.voyagesdegroupe.com

Pays
extraordinaires

Découvertes
inédites



Croisière
de catégorie
supérieure



Départ
garanti :

la certitude
de partir!

Votre croisière...

à bord du Celebrity Infinity

25 juin au 5 juillet 2015



Votre accompagnatrice
Aline Marseille

Le navire

À bord du Celebrity Infinity, venez vivre l'expérience de sillonner le Passage Intérieur de l'Alaska qui contourne les fjords grandioses et mène au spectaculaire glacier Hubbard. Venez partager l'aventure qu'ont vécue les premiers chercheurs d'or.

Le circuit terrestre qui précédera la croisière sera apprécié de tous. Nous y découvrirons des paysages grandioses qui dépassent l'imagination. C'est un voyage riche en histoire, géologie, coutumes et traditions et bien plus encore...

Caractéristiques du navire :

- Tonnage : 91 000 tonnes
- Nombre de passagers : 2170
- Longueur : 289.5 mètres (965 pieds)
- Largeur : 31.5 mètres (105 pieds)
- Tirant : 7.8 mètres (26 pieds)
- Vitesse de croisière : 24 nœuds (44 km/h.)
- Enregistré à : Malte
- Entrée en service : 3 mars 2001
- Rénové en 2011

Principaux attraits du navire :

- Bar à Martini
- Bar à vin
- Salle à manger Trellis, deux étages avec fenêtres du plafond au plancher avec vue sur la mer
- Aqua Spa Café : cuisine santé
- Café Al Bacio & Gelateria : propose des cafés de toutes sortes, thés et boissons au chocolat, des pâtisseries raffinées et des vins de qualité
- Online at Celebrity : propose un accès Internet sans fil pour votre portable dans le confort de votre cabine et dans de nombreuses salles à bord
- Restaurant de spécialités : SS United States avec son design des années 50, le Qsine et le Bistro on five

Les ports d'escale :

Passage intérieur (en mer)

Durant le passage dans le fjord, on peut voir plusieurs îles recouvertes de sapins, d'épinettes, de montagnes recouvertes de glace et de neige. Et bien sûr les glaciers datant déjà de plusieurs années. Le mélange de paysage est à couper le souffle!

Icy Strait Point, Alaska

Situé à 80 kilomètres à l'ouest de Juneau et à l'entrée de Glacier Bay, Icy Strait Point est un lieu marquant de l'histoire de l'Alaska. C'est l'occasion rêvée de découvrir la culture des Tlingit, peuple autochtone porteur d'une tradition orale relatant l'histoire de l'Alaska. Les décors sauvages de cette région sauront vous plaire.

Glacier Hubbard (en mer)

Le glacier Hubbard est le seul au monde à ne pas atteindre la même « vitesse de croisière » que les autres banquises. Au contraire, l'histoire indique qu'en 1986, le glacier Hubbard, le plus grand glacier de marée du continent nord-américain, s'est déplacé à une vitesse moyenne d'un peu moins de 1,67 m à l'heure.

Juneau, Alaska

Les amoureux de la nature sauvage seront séduits par Juneau, la capitale de l'Alaska. Des rencontres inédites satisferont leur curiosité : baleines, phoques et orignaux comptent parmi les espèces sauvages qui ont élu domicile dans la nature environnant la capitale. C'est aussi l'endroit idéal pour survoler les glaciers en hélicoptère. La ville n'est accessible que par bateau, traversier ou par avion.

Ketchikan, Alaska

urnommée « The First City » car c'est la première ville d'Alaska que l'on rencontre après la frontière canadienne. Cette petite ville accrochée à flanc de colline se fait aisément à pied. Port de pêche important, son saumon attire les pêcheurs amateurs. Elle est aussi célèbre pour sa collection de totems anciens. Le site touristique de Heritage Center possède plus de 33 totems originaux et des pièces de collection provenant de villages indiens abandonnés.

25 juin 2015 • Montréal—Vancouver

Départ de l'aéroport de Montréal (Trudeau) avec Air Canada. L'arrivée à l'aéroport de Vancouver est prévue tôt le matin. Dîner libre, puis rencontre avec votre guide local francophone pour le tour de ville de Vancouver. Vous allez découvrir le centre-ville, l'île de Granville qui est située en plein cœur de la métropole de deux millions d'habitants et le parc Stanley (404.9 hectares), le troisième plus grand parc urbain en Amérique du Nord. Par la suite, transfert et installation à l'hôtel Holiday Inn Downtown Vancouver (ou similaire) pour les 3 prochaines nuits.

26 juin 2015 • Vancouver

Petit déjeuner servi à l'hôtel. La journée est libre pour découvrir à votre rythme tout ce que la ville de Vancouver peut vous offrir. Prenez le temps de marcher dans le parc Stanley ou simplement découvrir la ville et ses trésors à travers sa nature ou ces nombreux musées. (PDJ)

27 juin 2015 • Vancouver—Victoria—Vancouver

Petit déjeuner servi à l'hôtel, puis départ pour la visite de la ville de Victoria. Nous prendrons le traversier en avant-midi. Dîner libre. Par la suite, rencontre avec votre guide local francophone pour une tour de ville de Victoria. Vous y verrez l'imposante marina, le parc Beacon Hill, dont les 75 hectares sont situés le long de la rive du détroit de Juan de Fuca, le Parlement et, bien sûr, le fameux hôtel Fairmont Empress qui a accueilli des rois, des reines, des vedettes de cinéma et de nombreuses personnalités. Souper libre. Le retour à Vancouver est prévu en soirée. (PDJ)



Groupe
accompagné :

nous prenons
soin de vous!



Des souvenirs
inoubliables!



à bord du Celebrity Infinity

28 juin 2015 • Vancouver

Petit déjeuner à l'hôtel et transfert au port de Vancouver pour procéder à l'embarquement de la croisière.

Itinéraire de la croisière (sujet à changement)

Jour / Port	Arrivée	Départ
Dimanche • 28 juin Vancouver, Canada		16:00 Embarquement
Lundi • 29 juin Passage intérieur, Alaska	En mer	
Mardi • 30 juin Icy Strait Point, Alaska	15:00 Navette	22:00
Mercredi • 1^{er} juillet Glacier Hubbard, Alaska	10:30 En mer	14:30
Judi • 2 juillet Juneau, Alaska	07:30 À quai	08:00
Vendredi • 3 juillet Ketchikan, Alaska	14:00 À quai	20:30
Samedi • 4 juillet Passage intérieur, Alaska	En mer	
Dimanche • 5 juillet Vancouver, Canada	07:00	Débarquement

5 juillet 2015 • Vancouver—Montréal

Débarquement du navire, puis transfert vers l'aéroport de Vancouver pour le vol de retour vers Montréal avec Air Canada. (PD) à bord du navire)

PDJ : Petit déjeuner D : Dîner S : Souper

Joignez-vous à nous!



est l'intensité physique de ce circuit.

Le forfait inclut :

- Le vol aller / retour de Montréal vers Vancouver avec Air Canada
- Tous les transferts en autocar climatisé
- L'hébergement pour 3 nuits en hôtel 3* à Vancouver
- La croisière de 7 nuits
- 3 petits déjeuners et tous les repas durant la croisière
- Le tour de ville de Vancouver avec un guide francophone
- Le tour de ville de Victoria avec un guide francophone
- Les services d'un accompagnateur de Club Voyages Groupes
- Le traversier entre Vancouver et Victoria aller/retour
- Toutes les taxes
- Le carnet de voyage

Le forfait n'inclut pas :

- Les repas non indiqués durant le circuit
- Les pourboires aux guides, aux chauffeurs, à l'accompagnateur et à bord du navire
- Les boissons
- Les excursions durant la croisière
- Les dépenses personnelles
- Les assurances voyage
- Les éventuelles hausses de taxes, carburant ou frais autorisés par une autorité compétente
- La contribution au fonds d'indemnisation de l'OPC (1 \$ par tranche de 1000 \$ d'achat)
- Les honoraires professionnels de l'agence

Prix par personne, en occupation double à partir de :

Catégorie intérieure 11	3 139 \$
Catégorie extérieure 7	3 339 \$
Catégorie balcon 2B	3 769 \$
Catégorie balcon 2A	3 799 \$

Supplément en occupation simple applicable.
Informez-vous des possibilités de partage afin d'éviter ce supplément.

Bon voyage!

club  voyages
groupes

Assurance Voyage
transat

Assurance Voyage Transat
Groupe # TDC3240GR

En participant aux voyages de Club Voyages Groupes vous consentez à l'utilisation des photos dans des publicités futures de Club Voyages.

www.voyagesdegroupe.com

(Référence de l'intensité : 1 = facile 2 = moyenne 3 = soutenue)

Conditions générales

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs.

Pour les Services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services à augmenté de plus de 5% depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7% du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

Dépôt et paiement final

Un dépôt de 600 \$ par personne en occupation double et 850 \$ en occupation simple est exigé au moment de la réservation.

Le paiement final est dû, au plus tard, le 31 mars 2015.

Frais d'annulation

Pour les vols et les prestations terrestres (représente la valeur de 1639 \$ par personne en occupation double et 1 949 \$ en occupation simple du prix de votre forfait) : si l'annulation survient avant le 31 mars 2015 : Aucun frais. Si l'annulation survient entre le 1^{er} et le 24 avril 2015 : 100 \$ par personne. Si l'annulation survient à partir du 25 avril 2015 : 100 % non remboursable.

Pour la portion croisière (représente la valeur totale de votre forfait, moins la valeur des vols et des prestations terrestres), 57 jours et plus avant la date de départ : Le montant du dépôt \$ par personne. De 56 à 29 jours du départ : 50% du coût total de la croisière. De 28 à 15 jours du départ : 75 % du coût total de la croisière. 14 jours et moins avant la date de départ : 100 % non remboursable. Dû à la situation mondiale, les frais d'annulation sont applicables même en cas d'annulation pour les motifs incluant la survenance et/ou l'appréhension de troubles politiques, d'actes de terrorisme et de désastres naturels. Le voyageur doit renoncer à invoquer de tels motifs ou l'appréhension de ceux-ci pour justifier l'annulation et demander le remboursement de son forfait après la réservation. Augmentation du coût du forfait et autres modifications avant la réservation

Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sujets à changements en fonction des fluctuations des monnaies.

Assurances

Nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement couvrant les frais médicaux et d'hospitalisation ainsi qu'une assurance couvrant la perte de bagages et l'annulation du voyage.

Vols et transporteurs

La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de perte, vol ou avarie de bagage de même qu'en cas de dommage aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncées au contrat figurant sur le billet du passager. Club Voyages se dégage de toute responsabilité quant à toute perte résultant de retards des transporteurs quelque soit le motif et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retard survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestre, Club Voyages n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs et sur les horaires.

Interprétation et juridiction

Le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec. Dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affecter la validité des autres clauses.

Conditions générales du grossiste ou du tour opérateur

Les conditions générales décrites dans la brochure des fournisseurs s'appliquent également. Les vols et les prestations terrestres sont réservés par l'intermédiaire de Carte Postale Tours et la croisière est réservée par l'intermédiaire de Vacances Transat.

Limitation de responsabilité

Le rôle de votre agence Club Voyages est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôteliers, etc.) Club Voyages s'efforce de choisir les fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualités décrites et achemine vos réservations à ces fournisseurs. Cependant, Club Voyages décline toute responsabilité en cas d'inexécution par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omissions des employés immédiats de Club Voyages. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Club Voyages se dégage de toutes responsabilités quant à toutes réclamations pour perte, dommage, retard, maladie, blessure, incommodité, perte de jouissance, anxiété découlant : a) de faute, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services, des transporteurs aérien ou terrestre, des hôteliers, des compagnies maritimes, etc. et de leur personnel; b) de maladie, vol, grève, panne mécanique, quarantaine, contraintes gouvernementale, conditions météorologiques ou autres causes indépendantes de notre volonté; c) de défaut du passager de se munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) de tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) de retard ou délai d'un transporteur aérien ou autre; f) de dommages matériels, perte de bien et vol; g) de blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychiques, inconforts ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladie tropicale, empoisonnement alimentaire, accident en cours de transport, incendie, guerre, terrorisme, insurrection, etc. h) d'annulation de voyage, diminution de jouissance, changement à l'itinéraire ou de destination, fin prématurée du voyage, etc., pour cause de conflit armé, guerre, troubles politiques, etc..

Proposition d'excursions

Des excursions guidées en français vous seront proposées si le nombre minimum de passagers, selon le fournisseur, est atteint. Un minimum de passagers doit avoir réservé l'excursion pour garantir le guide francophone. Une fois réservée, l'excursion n'est plus remboursable. Assurez-vous de posséder une assurance adéquate en cas d'annulation.

Changement d'itinéraire et d'horaire

Les itinéraires et horaires décrits dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujets à changements. Les villes ou escales décrites prises individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant de votre réservation. Les itinéraires sont sujets à changements selon les décisions de la compagnie de croisière.

Votre responsabilité

Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Club Voyages pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.

Explication des types de catégories :

Tous nos séjours, circuits ou croisières sont classés selon trois types de catégorie.

En voici la description :

Catégorie populaire : l'hébergement est majoritairement classé 3 étoiles

Catégorie supérieure : l'hébergement est majoritairement classé 4 étoiles

Catégorie de luxe : l'hébergement est majoritairement classé 5 étoiles

Titulaire d'un permis du Québec

Date d'impression de ce dépliant : 6 octobre 2014

Titulaire d'un permis du Québec